

# DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune  
de  
BLAIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept Juin, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

**DATE DE CONVOCATION** : 20 Juin 2019.

**NOMBRE DE CONSEILLERS** : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 20 – REPRESENTES : 8.

**PRESENTS** : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine et ORDRONNEAU Séverine, M. PAITIER Christophe, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PONTAC Serge, RANNOU Yannick et RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

**EXCUSES** : Mme GUIHO Marie-France (*pouvoir à M. Jean-Michel BUF*), M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à Mme Catherine COOREVITS*), Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme Nathalie GUIHOT*), Mme GILLET Maryline (*pouvoir à M. Christophe PAITIER*), Mme GUINEL Marie-Jeanne (*pouvoir à M. Jean-François RICARD*), Mme LE BOUEDEC Christiane (*pouvoir à Mme Laurence PELÉ LEGOUX*), M. MORMANN Cédric (*sans pouvoir*), M. PELÉ Martin (*pouvoir à M. Philippe CAILLON*) et M. PLANTARD Thierry (*pouvoir à Mme Rita SCHLADT*).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mme Sylvie AUBRY et M. Stéphane CODET.

**OBJET** : *Budget assainissement – décision modificative numéro 1.*

N° 2019 / 06 / 02

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le budget primitif adopté,  
Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Finances – Ressources Humaines – Intercommunalité – Économie du 18 juin 2019,*

*Considérant la nécessité d'effectuer des ajustements budgétaires, suite au résultat de la consultation pour les travaux de mise en réseau séparatif concernant la rue de la Forêt, afin que Monsieur le Maire puisse signer ledit marché,*

*Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la décision modificative n°1 portant sur les ajustements budgétaires décrits ci-après :*

Compte	Libellé	Modification	Budget avant	Budget après
2315-108	Réseau séparatif	100 000,00	420 000,00	520 000,00
<b>Dépenses</b>	-	<b>100 000,00</b>	-	-
1641	Emprunts en euros	100 000,00	90 770,36	190 770,36
<b>Recettes</b>	-	<b>100 000,00</b>	-	-

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,  
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,  
Le 28 Juin 2019,  
Le Maire,

Accusé de réception en préfecture  
044-214400152-20190627-CM-2019-06-02-  
DE  
Date de télétransmission : 01/07/2019  
Date de réception préfecture : 01/07/2019

